



Fisclite sur les locations meublees

Par **gregory84**, le **05/12/2016 à 21:42**

Bonjour ne connaissant rien sur la fiscalite des locations j ai deux appartements en locations depuis 2 ans qui etaient meubles mais aux locataires j ai fait un bail normal .est ce que je peux transformer le bail en bail meublé?

Par **MARKOWICZ BENJAMIN**, le **06/12/2016 à 17:14**

Bonjour,

Si votre locataire est d'accord pour faire un nouveau bail, pourquoi pas, cependant, ayant signé un bail loi de 89, il n'a aucun intérêt à accepter.

Sachez qu'il est très difficile d'obtenir une requalification judiciaire en cas de conflit.

Cordialement

Par **gregory84**, le **06/12/2016 à 17:16**

Merci pour votre reponsecela vous derange t il de me téléphoner car c est primordial pour moi car on me dit un coup blanc un coup noir donc je suis un peu perdu 06 xxxxxx merci à vous

Par **gregory84**, le **06/12/2016 à 17:46**

Merci janus mais j aimerais qu un e personne me telephone au 06 xxxxxx pour que j explique plus facilement avec clarte car al ecrit c est pas evident

N'indiquez pas votre téléphone sur un forum !

Vous allez recevoir des dizaines d'appels de plaisantins !